

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES N° 08/AT/DO ADRAR/2019**

La Direction Opérationnelle d'ADRAR lance un avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « **Travaux de canalisations urbaines** » pour Rattachement des Localités.

Le présent projet est constitué de DOUZE (12) lots séparés comme suit :

**Lot 01- TITAF (0,220 KM/AL) 0,120 KM/Artère**

**Lot 02- LAHMER (1,020 KM/AL) 0,520 KM/Artère**

**Lot 03- OUEDGHA (0,420 KM/AL) 0,220 KM/Artère**

**Lot 04- ABANI (0,420 KM/AL) 0,220 KM/Artère**

**Lot 05- OUELD MOULAY OMAR (2,620 KM/AL) 1,320 KM/Artère**

**Lot 06 – SIDI YOUCEF (0,620 KM/AL) 0,320 KM/Artère**

**Lot 07- BRINKANE & HAMMAD (2,640 KM/AL) 1,340 KM/Artère**

**Lot 08- LAAYAD (1,020 KM/AL) 0,520 KM/Artère**

**Lot 09- LAMAIZE (1,290 KM/AL) 0,680 KM/Artère**

**Lot 10- SBAA KSAR (1,180 KM/AL) 0,610 KM/Artère**

**Lot 11- ELGRARA (0,540 KM/AL) 0,290 KM/Artère**

**Lot 12- KABARTEN (0,440 KM/AL) 0,240 KM/Artère**

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction opérationnelle d'Adrar contre le paiement de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie à verser au compte bancaire N° : 00100.250.0300.000.135/43

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupement momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civile et canalisation, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)**

Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classement de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.



## Palier 02 : Pour les lots dont la distance est inférieure à 600 mètres linéaires (artère)

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

### 1- Dossier administratif dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration de Probité,
- Copie du numéro d'identification fiscale "NIF",
- Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant ;
- Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant ;
- Copie de l'extrait du registre du commerce ;
- Copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité ;
- Copie de l'extrait de rôle en cours de validité ;
- Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC
- L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'un personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- La convention de groupement momentané, le cas échéant.

### 2- Offre technique dans une enveloppe à part contenant :

- Une déclaration à souscrire, datée, signée et renseignée.
- Copie de l'attestation de qualification et classification pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) ;
- Les références professionnelles détaillées de l'entreprise, portant principalement sur son expérience dans l'exécution des travaux de même nature, justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ;
- La lettre d'engagement sur les moyens humains à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les moyens matériels à affecter pour chaque lot, établie et signée ;
- La lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot ;
- La lettre d'engagement sur la durée de garantie pour chaque lot ;
- Le présent cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire précédés de la mention « lu et accepté».



### 3- Offre financière dans une enveloppe à part contenant :

La lettre de soumission renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe CCAG 3 du cahier des charges.

- Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 04 du cahier des charges.
- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 05 du cahier des charges.

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention " dossier administratif ", " offre technique " et " offre financière".

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant la mention suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA –  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DE ADRAR  
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° 08/AT/DO ADRAR/2019  
<<Travaux de canalisations urbaines>>  
<<A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'ÉVALUATION DES OFFRES>>**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) **Jours à compter de la 1<sup>ère</sup>** parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres telle qu'indiquée ci-dessus, de 08 H 00 à 14h00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours, à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14H00 à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM – SPA –  
DIRECTION OPÉRATIONNELLES D'ADRAR  
ADRESSE : Rue de 08 Mars (Près de l'Hôpital).**

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée assister à la séance d'ouverture des plis.